



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 36

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 6

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

### **Membres absents :**

Monsieur Guillaume RUET	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH

---

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

### **Ecole Nationale Supérieure d'Art de Dijon - Ateliers de réflexion sur l'urbanisme - Demande de subvention**

La métropole, la Ville de Dijon et l'Ecole nationale supérieure d'art de Dijon (ENSAD) entretiennent une étroite coopération depuis de nombreuses années, à la hauteur de l'importance que représente cet établissement pour la vie culturelle et le rayonnement de la capitale régionale.

Dijon métropole entend soutenir l'ENSA, qui est la seule école nationale d'art en Bourgogne-Franche-Comté et la plus ancienne de France, fondée par François Devosge.

A ce titre, une première convention de partenariat d'objectifs et de moyens, tripartite (ENSA, Ville de Dijon et Grand Dijon) et tri-annuelle a été signée en 2014 puis renouvelée à 3 reprises, dont la dernière fois en 2023, pour 3 nouvelles années.

Cette convention s'articule autour de 3 axes principaux :

- l'accompagnement des pôles de recherche de l'ENSA Dijon dans le cadre de la réforme des écoles d'art et de l'harmonisation européenne ;
- le renforcement de la politique internationale de l'école ;
- le développement de partenariats d'échanges de savoir-faire avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, des acteurs culturels, universitaires et économiques du territoire.

Ce partenariat global s'accompagne d'une coopération historique entre les collectivités locales, dont la Ville de Dijon, et la section « design d'espace » de l'école, qui trouve sur le territoire métropolitain des lieux et des thèmes d'application « grandeur nature » des enseignements dispensés.

En 2023, l'ENSA a repris son partenariat avec l'université technologique d'Hubei à Wuhan, autour du thème du design à l'échelle de la ville contemporaine. Ce programme, engagé en 2018-2019, avait été interrompu par la crise sanitaire et la fermeture consécutive des frontières. Il avait donné lieu à des workshop croisés entre les 2 villes, au cours desquels les étudiants avaient mis en place des installations éphémères dans les rues.

Pour l'année universitaire 2023-2024, un second volet portant sur le thème des îlots de fraîcheur urbains sera mis en œuvre, mobilisant vingt-quatre étudiants des deux établissements, avec un impact territorial dans l'installation et la restitution de ces ateliers de recherche-expérimentation appliquée aux espaces urbains.

Les objectifs de ce programme rejoignent ceux de la collectivité sur les qualités sociales et environnementales auxquelles doivent répondre les espaces publics, pour le bien-être des habitants comme des visiteurs.

La métropole est sollicitée par l'ENSAD pour contribuer au financement de ce partenariat à hauteur de 7 000 €, au titre de ses compétences en matière de soutien à l'enseignement supérieur, d'environnement et d'aménagement durable du territoire.

Considérant :

- La contribution qu'apporte l'école au rayonnement de la métropole et aux réflexions sur la valorisation des lieux qui la composent ;

- La convergence des objectifs du workshop dédié aux îlots de fraîcheurs urbains et ceux de l'aménagement durable du territoire portés par la collectivité ;

il est proposé que Dijon métropole attribue une subvention pour la réalisation de ces ateliers de recherche-expérimentation de l'ENSAN à hauteur de 7 000 €.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'affirmer** le soutien de Dijon métropole à l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) ;
- **d'attribuer** une subvention de 7000 euros pour le financement du workshop intitulé « îlots de chaleur et sociabilité », réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Dijon et l'Université technologique d'Hubei, qui sera prélevée sur le budget 2023 et dont le versement interviendra dès que la délibération sera devenue exécutoire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette décision.

SCRUTIN      POUR : 42                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                             NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 6 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN